



Janvier 2013

Agenda 21

Stratégie de développement durable



L'élaboration de l'Agenda 21 de la ville de Seyssinet-Pariset est cofinancé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes.



Sous la responsabilité du Service développement durable de la ville de Seyssinet-Pariset, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet ARGOS.



Contacts : 8 rue Raymond Bank – BP 1523
38025 GRENOBLE Cedex
▪ Raphaël GAUTHIER
▪ Antoine BANSE
▪ Pauline MULTIN-TAUTY
Tél : 04 76 87 70 40
Fax : 04 76 87 70 28
Courriel : contatc@argos-consultants.fr
www.argos-consultants.fr

Une mission d'appui et d'expertise est confiée à l'Agence Rhônalpénergie Environnement.



Contact : 10 rue des Archers
69002 LYON
▪ Peter SZERB
Tél : 04 78 37 29 14
Fax : 04 78 37 64 91
Courriel : raee@raee.org
www.raee.org

Introduction

La conception d'un Agenda 21 local représente un chantier ambitieux pour une collectivité. La ville de Seyssinet-Pariset s'est résolument et volontairement investie dans cet exercice. Elle a mobilisé pour cela l'ensemble des acteurs de son territoire, tant en interne, en faisant appel aux capacités d'expertise de ses élus et de ses agents, qu'en externe en offrant la possibilité aux acteurs locaux de s'exprimer librement et ouvertement sur leur vision du développement durable à l'échelle de leur commune.

Après une période dédiée à la co-construction d'un diagnostic territorial qui a pointé les avancées comme les points d'amélioration de la collectivité en matière de développement durable, vient le temps de la stratégie afin d'apporter des éléments de réponse aux enjeux territoriaux identifiés collectivement.

La stratégie de développement durable vise à définir un cadre de référence aux politiques et aux programmes conduits sur la commune.

Deux temps de créativité ont permis d'élaborer la présente stratégie :

- un Forum 21 d'Avenir : « Quelle ville pour demain ? » (le 5 décembre 2012 – 90 participants) ;
- un séminaire de travail association des élus, des responsables de pôle et de service et des agents relais (40 participants).

Cette responsabilité individuelle et collective doit amener chacun, dans son quotidien comme dans sa sphère professionnelle, à œuvrer pour apporter des réponses, tant au niveau des grands enjeux planétaires, que ceux qui concernent Seyssinet-Pariset.

Ceci suppose que soient réunies un certain nombre de conditions qui permettent la mise en œuvre de ces solutions, qu'elles soient politiques, techniques, financières, partenariales ...

La stratégie de développement durable décrite ci-après entend affirmer l'importance que doivent désormais occuper les principes du développement durable sur ce territoire. Elle engage de fait son premier acteur public qu'est la ville. Cette dernière n'entend pas agir pour autant seule dans cette dynamique nouvelle. Elle souhaite insuffler, initier, encourager, soutenir, valoriser les initiatives et actions qui concrétiseront aujourd'hui comme demain les ambitions et objectifs qui constituent l'architecture de la stratégie de l'Agenda 21 de Seyssinet-Pariset.

L'évolution comme l'adaptation des pratiques de chacun supposent que soit donné le temps à tous de s'approprier progressivement cette nouvelle donne qu'est le développement durable. C'est pourquoi, la stratégie de l'Agenda 21 de Seyssinet-Pariset se fixe des ambitions à une échéance de 10 – 15 ans, et des objectifs à court terme (3 – 5 ans).

Ce document est amené à évoluer et à être actualisé dans une démarche d'amélioration continue.

Si agir en faveur du développement durable demande de la conviction, du réalisme et de la patience, cela exige aussi des réponses concrètes pour le rendre crédible, visible et efficace auprès du plus grand nombre.



Enjeu A : le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture

Ambitions	Objectifs opérationnels
<p>Développer la culture des modes doux</p>	<p>Créer un maillage de liaisons douces sur le territoire (pistes cyclables, cheminement piétons)</p>
	<p>Faciliter l'usage du vélo par le développement de services adaptés</p>
	<p>Favoriser la cohabitation entre les différents utilisateurs de l'espace public au profit des usagers des modes de transports doux (sécurisation, signalisation, etc.)</p>
<p>Développer une offre de transports en commun accessible à tous</p>	<p>Participer au développement de réseaux structurants et efficaces de transports en commun</p>
	<p>Promouvoir les transports collectifs</p>
<p>Sensibiliser les plus jeunes aux modes doux</p>	<p>Conduire une politique de sensibilisation à la pratique du vélo dès le plus jeune âge</p>
	<p>Créer les conditions favorables à la pratique des modes doux par les jeunes</p>

- Enjeu B : une conception urbaine à même d'offrir un habitat de qualité, accessible et prenant en compte les enjeux environnementaux, et économes en foncier**

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Développer un habitat de qualité (tant du point de vue énergétique que de leur accessibilité et de leur implantation géographique) répondant aux besoins des ménages</p>	Garantir une offre de logements sociaux de qualité et en quantité
	Développer une offre de logements adaptée (en taille et en prix) pour les primo-accédants
	Disposer d'un parc de logements correspondant aux aspirations des familles
<p>Repenser la place de l'automobile dans la ville</p>	Développer une politique de stationnement adaptée (diminution de l'usage de la voiture, réduction de la consommation d'espace, etc.)
	Développer le partage des véhicules
	Valoriser les espaces libérés au profit de l'aménagement d'espaces publics de qualité (place de l'utilisateur, de la nature ...)
<p>Préserver un cadre de vie agréable</p>	Valoriser les espaces naturels existants (Vouillants, espaces verts de proximité, etc.)
	Insérer harmonieusement les bâtiments, équipements et infrastructures dans le paysage (volume, couleur, matériaux, etc.)
	Réfléchir à la place de la nature dans la ville

Enjeu C : le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités, notamment à l'égard des plus fragiles

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Mieux vivre ensemble</p>	<p>Favoriser et développer les rencontres intergénérationnelles, interculturelles, interquartiers, etc.</p>
	<p>Développer la vie de tous les quartiers</p>
	<p>Equilibrer le bénévolat et l'emploi du service à la personne</p>
<p>Anticiper le vieillissement des seyssinettois</p>	<p>Construire une vision prospective partagée de la place des personnes âgées au sein de la commune et proposer des réponses adaptées</p>
	<p>Lutter contre l'isolement</p>
<p>Soutenir et accompagner les populations les plus fragiles</p>	<p>Conduire une démarche de recensement des publics fragiles et d'évaluation des besoins</p>
	<p>Consolider ou adapter les réponses existantes et favoriser l'expérimentation et l'innovation de nouvelles initiatives / solutions (nouvelles formes d'habitat, économie sociale et solidaire, etc.)</p>
	<p>Créer un réseau de soutien, d'entraide</p>

Enjeu D : la préservation des ressources et la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et l'environnement

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Diminuer la production de déchets</p>	<p>Agir en amont pour une meilleure gestion des déchets (achats raisonnés, tri des déchets, etc.)</p>
	<p>Sensibiliser les acteurs du territoire (et notamment le jeune public) au tri des déchets</p>
	<p>Développer ou accompagner les initiatives de compostage sur le territoire, et leur valorisation</p>
<p>Limiter les pollutions</p>	<p>Contribuer à la définition d'une politique globale d'alternative à l'usage de la voiture en ville</p>
<p>Réduire les nuisances</p>	<p>Conduire une réflexion sur la mixité sociale et urbaine des aménagements urbains (écoquartier, rapprochement entre commerces et habitat, etc.)</p>

Enjeu E : la lutte contre le changement climatique et la réduction de ses impacts

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Améliorer la performance énergétique du bâti</p>	<p>Identifier les déperditions énergétiques à l'échelle du territoire (diagnostic)</p>
	<p>Renforcer l'information, la sensibilisation et l'incitation auprès de tous</p>
	<p>Développer des partenariats avec les bailleurs sociaux et les copropriétés pour favoriser l'habitat durable et lutter contre la précarité énergétique</p>
<p>Développer les énergies renouvelables</p>	<p>Proposer des solutions d'ampleur pour développer ces énergies</p>
	<p>Etudier le potentiel énergétique (public et privé) du territoire et sa capacité de production</p>
	<p>Permettre aux habitants d'avoir accès à une information de proximité</p>
<p>Gérer de manière raisonnée la ressource en eau</p>	<p>Préserver la ressource en eau contre les pollutions et nuisances</p>
	<p>Optimiser les usages de la ressource en eau, tout en assurant son accessibilité pour tous (facturation)</p>
	<p>Sensibiliser et informer la population à une utilisation raisonnée de la ressource en eau et à ses usages</p>

Enjeu F : le développement d'une activité économique de proximité, facteur de lien social

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Favoriser et innover de nouvelles formes de commerces, complémentaires des commerces classiques</p>	<p>Soutenir le commerce de proximité</p>
	<p>Favoriser le développement des circuits courts</p>
	<p>Développer le champ de l'économie sociale et solidaire</p>
<p>Faire que l'espace d'activité soit porteur d'intérêts</p>	<p>Organiser l'espace d'activités, en y intégrant des espaces de vie et de convivialité</p>
	<p>Favoriser le développement des lieux de rencontres favorables au maintien du lien social</p>
	<p>Concevoir un cœur de ville</p>
<p>Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable</p>	<p>Inciter les entreprises à s'engager dans des démarches de développement durable</p>
	<p>Accompagner les initiatives collectives des entreprises (mutualisation des services en commun, réseau inter-entreprises ...)</p>

Enjeu G : la prise en compte des espaces naturels dans l'organisation territoriale, générateurs de biodiversité et de qualité de vie

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Préserver et développer la diversité des paysages</p>	Préserver et favoriser la biodiversité
	Agir en faveur du développement d'une agriculture locale et montagnarde
<p>Développer les espaces nature dans la plaine</p>	Développer des corridors écologiques entre les rives du Drac et le Vercors (trame bleue)
	Prendre en compte les risques naturels
	Valoriser les éléments naturels que sont les ruisseaux (trame bleue)
<p>Inscrire les espaces naturels dans une vision plus large qui dépasse celle de la commune</p>	Maitriser l'étalement urbain
	Inscrire la préservation et la valorisation des espaces intermédiaires entre plaine et Vercors dans une dynamique intercommunale et partenariale
	Définir une politique d'éducation à l'environnement

Enjeu H : l'épanouissement de tous les seyssinettois

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Instaurer une dynamique de partage, de cohabitation, de découverte, d'interculturalité et de créativité : principes de base d'un lien social renforcé</p>	Créer des espaces de rencontres dans les lieux publics et les faire vivre
	Mettre en valeur et se réappropriier l'espace public
	Créer des espaces d'échanges de savoirs, savoir-faire et de savoir-être
	Permettre l'accessibilité pour tous aux équipements et activités municipaux
	Permettre à tous d'exprimer leur diversité culturelle
	Mettre en place des actions innovantes, attractives

Enjeu I : l'animation de la vie locale et le développement d'une citoyenneté active et responsable

<i>Ambitions</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
<p>Améliorer le vivre ensemble dans le respect des règles et des personnes</p>	<p>Promouvoir les comportements éco-citoyens auprès de tous les publics</p>
	<p>Favoriser les rencontres entre les habitants</p>
	<p>Améliorer l'articulation, la collaboration et la complémentarité entre les services municipaux et les associations</p>
<p>Permettre à l'ensemble des citoyens d'être acteurs du territoire au quotidien</p>	<p>Recueillir la parole des habitants / usagers</p>
	<p>Faciliter la rencontre des usagers / habitants permettant de développement des initiatives solidaires</p>
<p>Concevoir des nouvelles formes innovantes de démarches participatives pour les habitants</p>	<p>Poursuivre la structuration de la concertation à travers le Conseil Consultatif Quartiers</p>
	<p>Valoriser les initiatives citoyennes</p>
	<p>Encourager un engagement de la jeunesse dans la vie citoyenne et dans des projets de développement durable</p>